



AVIS ET INSTRUCTIONS DE COURSE

Vandame-Tilloy Organisée par le Yacht Club de Saint-Cast

Samedi 5 Août 2017 Heure de départ : 15h

1 - Inscriptions

Soit :

- a) Sur le site du Yacht Club de Saint-Cast <http://www.ycsc.com/>
- c) à 13h le jour même à la cabine du Club sur la plage

Important

Tous les bateaux doivent pouvoir être identifiables par un N° de voile

Les Régates sont gratuites

Tous les abandons doivent être signalés aux bateaux, comité ou assurant la sécurité.

2 - Règles applicables

- Les règles de course à la voile 2013/2016 de l'ISAF.
- Les prescriptions de la FFV.
- Le présent avis de course / Instruction de course

3 - Admission

Types de bateaux : Dériveurs et Catamarans

4 - Programme prévisionnel

Régate en **deux ou trois manches** sur parcours triangulaire. Briefing 13h à la cabine du Club.

Mise à disposition du comité de course à 14h00.

Proclamation des résultats : 19h au Club House du Yacht Club de Saint-Cast

5- Calcul des temps compensés

Selon Handicap dériveurs et catamarans de la FFV

6 - Décharges de responsabilité

Les concurrents participent à la régata entièrement à leurs propres risques. La décision de prendre le départ ou de rester en course relève de leur seule responsabilité.

L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, aussi bien avant, pendant qu'après la régata.

7 - informations et renseignements

Téléphone : 06 29 50 63 53 et internet : <http://www.ycsc.com/>.